



DÉTRMINANTS SIOCIO-ÉCONMIQUES DE LA FILIÈRE KARITÉ CHEZ LES FEMMES RURALES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE NIAKARAMANDOU GOU EN CÔTE D'IVOIRE

KOULAÏ Armand, KOUAKOU Aya Louise

Enseignant-Chercheur, Institut Géographie Tropicale (IGT),
Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé:

Longtemps perçu comme un produit de seconde zone, la filière karité est bien prisée chez les femmes du nord ivoirien en général et chez celles de la Sous-préfecture de Niakamandougou en particulier. Depuis son apparition chez les femmes rurales de Niakamandou, le secteur du karité connaît une activité commerciale lucrative. Ainsi, presque toute la vie économique de ces femmes est rythmée par les activités de production et de commercialisation. Malgré cette dynamique productive et commerciale, il est difficile au niveau scientifique, d'appréhender quantitativement et qualitativement les retombées monétaires et sociales de la filière karité chez ces actrices. C'est pour répondre à cette insuffisance que la présente recherche est initiée dans le but d'appréhender les déterminants socio-économiques de la filière karité chez les femmes des zones rurales de la Sous-préfecture de Niakamandougou. Les résultats indiquent qu'au plan économique, cette filière génère des revenus qui sont comparables à ceux des principaux produits agricoles du nord de la Côte d'Ivoire. Ces revenus ont apporté des transformations sociales chez les femmes à travers non seulement l'acquisition de biens matériels mais aussi une autonomisation qui se matérialise par le respect et la considération qu'elles imposent dans leurs communautés respectives dans les zones rurales de la Sous-préfecture de Niakamandougou.

Mots clés: Déterminant, filière, karité, Niakamandougou

Abstract:

Long perceived as a second-rate product, the shea butter sector is highly prized by the women of northern Côte d'Ivoire in general, and those of the Niakamandougou sub-prefecture in particular. Since its emergence among the rural women of Niakamandou, the shea butter sector has been a lucrative commercial activity. As a result, almost all the economic life of these women is punctuated by production and marketing activities. In spite of this productive and commercial dynamism, it is difficult at the scientific level to assess quantitatively and qualitatively the monetary and social benefits of the shea industry for these women. It is to address this shortcoming that the present research was initiated, with the aim of understanding the socio-economic determinants of the shea industry among rural women in the Niakamandougou sub-prefecture. The results show that, in economic terms, this sector generates income comparable to that of the main agricultural products in northern Côte d'Ivoire. This income has brought about social transformation for the women, not only through the acquisition of material goods, but also through the empowerment they have gained through the respect and consideration they command within their respective communities in the rural areas of the Niakamandougou sub-prefecture.

Keywords: Determinant, industry, shea, Niakamandougou

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.13254954>

1 Introduction

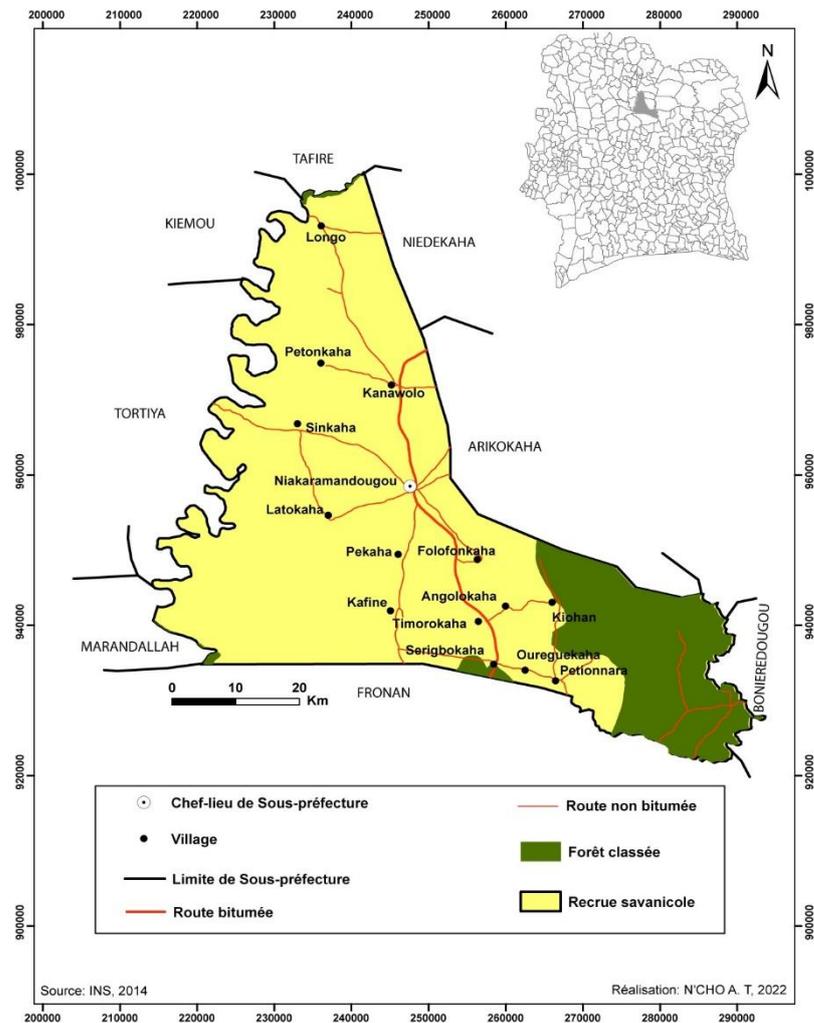
Le karité de la famille des sapotacées est une plante qui peut produire en moyenne par an 15 kg à 20 kg de fruits frais dont les amandes contiennent une graisse appelée beurre de karité (L. Davou, 2020, p 5). Poussant naturellement et exclusivement dans les zones soudano-sahéliennes d'Afrique, le karité s'étend sur une ceinture de 5 000 km de long avec 16 pays que sont : Gambie, Sénégal, Guinée, Mali, Burkina Faso, Niger, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria, Cameroun, Tchad, Centre Afrique, Ouganda, Soudan et Côte d'Ivoire. (K. Rousseau et al, 2015, p 420). En Côte d'Ivoire, le karité possède de nombreux avantages au point de devenir une filière en occupant le 3e rang des produits d'exportation des zones nord de ce pays. Appelée « l'or de la femme », car une filière exclusivement féminine, le karité produit selon les statistiques nationales en moyenne 250 000 tonnes par an dont 32% transformées localement. De plus, les statistiques gouvernementales sur cette activité révèlent que la production et la commercialisation du karité ainsi que ses produits dérivés sont des activités exercées essentiellement par les femmes (95 %). Longtemps perçu comme un produit de seconde zone, la filière karité est bien prisée chez les femmes du nord ivoirien en général et chez celles de la Sous-préfecture de Niakamandougou en particulier. Depuis son appartion chez les femmes rurales de Niakaramandou, le secteur du karité connaît une activité commerciale lucrative. Ainsi, presque toute la vie économique de ces femmes est rythmée par les activités de production et de commercialisation. Malgré cette dynamique productive et commerciale, il est difficiles au niveau scientifique, d'appréhender quantitativement et qualitativement les réverbérations monétaires et sociales de la filière karité chez ces actrices. C'est pour répondre à cette insuffisance que la présente recherche est initiée dans le but d'appréhender les déterminants socio-économiques de la filière karité chez les femmes des zones rurales de la Sous-préfecture de Niakaramandougou.

2 Matériel et méthodes

2.1 La zone d'étude

La Sous-préfecture de Niakaramandougou dans sa configuration actuelle, a été créée par le décret N 2009-63 du 05 mars 2009. Elle comprend 14 villages et est entourée de 8 Sous-préfectures. Il s'agit des sous-préfectures de Niédékaha, Arikokaha et Bonieredougou à l'est ; de Kiémou et Tortiya à l'ouest ; de Tafiré au nord et des Sous-préfectures de Fronan et de Marandallah au sud (Figure 1). Sur le plan démographique Niakaramandougou a une population estimée à 78 301 habitants (RGPH, 2021) avec un peuplement essentiellement autochtone notamment les Tagbana et de Senoufo venus de Korhogo. Dans cette sous-préfecture, chaque village est dirigé par un chef de village désigné par la population suivant le système de succession patrilinéaire. Les chefs de village ainsi désignés ont été nommés par arrêté préfectorales.

Figure 1: Localisation de la zone d'étude



2.2-Méthodologie de collecte de données

Pour cette étude, plusieurs méthodes ou techniques ont été utilisées pour collecter les informations. Il s'agit de la recherche documentaire, de l'observation directe, de l'entretien et de la méthode d'enquête par questionnaire. La documentation a consisté essentiellement en la recherche d'ouvrage, de documents statistiques et cartographiques. Du fait de la dispersion des documents, les ouvrages ont été consultés dans plusieurs bibliothèques, centres et instituts de recherche, services techniques décentralisées de Niakaramandougou. L'observation s'est réalisée à travers plusieurs visites dans les villages de la Sous-préfecture de Niakaramandougou. Les principales entités observables sont entre autres, l'ampleur de la pratique de l'activité du karité, les facteurs à la base du développement du Karité, les étapes de la cueillette, de la transformation, la place du karité chez les populations de la filière, son mode et circuits commercialisation. L'entretien s'est fait auprès des autorités locales de l'ANADER, des chefs de villages, de communautés et des responsables des associations coopératives du secteur du karité de la Sous-préfecture de Niakaramandougou. Cette enquête s'est achevée par l'avis des populations cibles à travers un questionnaire adressé à 200 femmes des chefs de ménage exerçant l'activité du karité ont été consultés pour connaître leur aspiration et leur opinion sur le développement de la filière karité. Toutes ces enquêtes de terrain se sont réalisées dans 7 des 14 localités rurales que compte la Sous-préfecture de Niakaramandougou (Tableau 1). Les critères qui sous tendent le choix de ces villages sont basés sur la taille, le niveau d'équipement et la localisation.

Tableau 1: Récapitulatif du plan d'échantillonnage

Villages retenus	Effectif des chefs de ménage selon le RGPH de 2021	Effectif enquêté
Timorokaha	71	5
Angolokaha	173	10
Kanawolo	563	41
Oureguekaha	454	33
Pitionnara	476	35
Kafiné	452	31
Latokaha	816	45
Total	3005	200

Source: INS-RGPH, 2021 et Nos enquêtes, 2023

3 Résultats

3.1-Les déterminants économiques de la filière karité

3.1.1-Revenus monétaires générés par la production du beurre de karité

A partir des données collectées lors des enquêtes dans la sous-préfecture de Niakaramandougou, un compte d'exploitation qui présente la synthèse des charges et des produits a été établi (Tableau 2).

Tableau 2: Compte d'exploitation d'une productrice de beurre de Karité à Niakaramandougou

Postes	Quantité kg	Coût unitaire	Coût total
Charges	-	-	-
Amandes	10	550	5500
Mouture	-	50	500
Bois	-		1000
Eau	-		250
Main d'œuvre	-		500
Amortissement	-		
Total charges	-		7 750
Produits (Beurre)	4	2 500	10 000
Profit			4 500

Nos enquêtes, 2023

Selon les données du tableau 2 pour une productrice moyenne qui transforme en moyennement 10 kg d'amandes de karité, elle obtient 4 kg de beurre de karité. En considérant que le prix de vente moyen du plat de beurre sur le marché est de 2500 FCFA, on obtient un revenu brut de 10000 FCFA par production. En prenant en compte les différentes charges de production qui sont entre autres, le coût des amandes, le coût de la mouture, le bois, l'eau et la main-d'œuvre, on obtient un bénéfice d'environ 3750 FCFA par production. Les résultats de l'enquête nmontrent

qu'une productrice peut avoir une fréquence moyenne de production de 3 fois dans le mois. Ainsi, si cette production est régulière, une productrice peut avoir un revenu moyen mensuel d'environ 13 500 FCFA.

3.1.2-La part du beurre de karité dans le revenu total du karité

Dans le cadre de ces enquêtes, le revenu total est considéré comme étant égal au revenu du beurre de karité plus le revenu des autres activités énumérées ci-dessus. Ainsi, pour une productrice moyenne les résultats contenus dans le tableau 3 ont été obtenus.

Tableau 3: Revenu moyen mensuel des différentes activités pratiquées par les productrices à Niakaramandougou

Activités génératrices de revenu	Revenu moyen mensuel (FCFA)
Beurre de karité	13 500
Soumbala	6 169
Maraicher	5 806
Bois	3 629
Patte arachide	3 266
Commerce	3 266
Savon traditionnel (Kabakrou)	2 903
Total	36 289

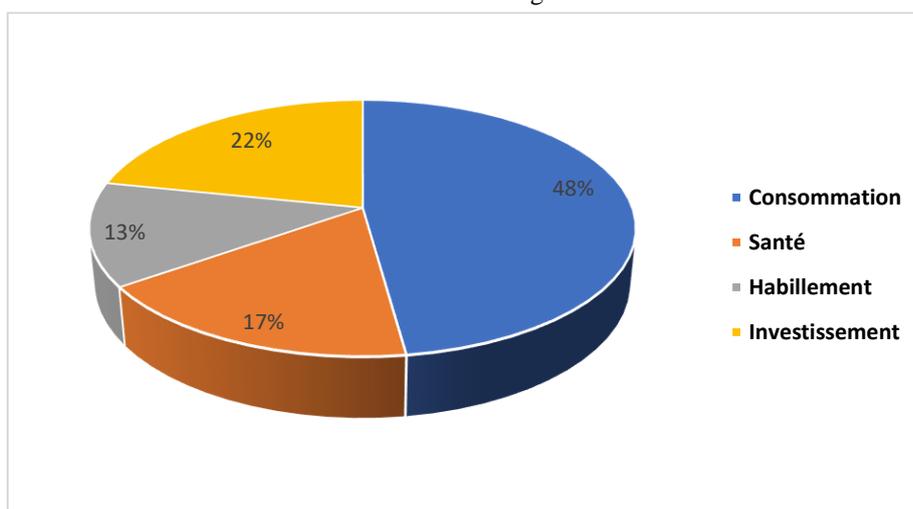
Nos enquêtes, 2023

L'analyse des résultats du tableau 3 montre que la production du beurre de karité représente une part importante dans le revenu des productrices. On peut donc dire qu'au niveau des productrices du beurre de karité, même si certaines ont d'autres activités génératrices de revenu la production du beurre de karité demeure l'activité principale.

3.1.3-Les différents dépenses

Dans la sous-préfecture de Niakaramandougou, les productrices de beurre allouent leur revenu à plusieurs fins. Chaque productrice utilise son revenu pour assurer ses besoins quotidiens. Ces différentes allocations ont été regroupées en quatre (4) grands groupes à savoir: les dépenses de consommation, les dépenses liées à la santé, les dépenses d'habillement et les dépenses d'investissement (Figure 2).

Figure 2: Proportion des allocations des revenus des femmes de la filière karité dans la Sous-préfecture de Niakaramandougou



Source: Nos enquêtes, 2023

Selon la figure 2, la première poche de dépenses des revenus tirés de la filière karité chez les femmes de la Sous-préfecture de Niakaramabougou est celle liée à la consommation qui occupe près de la moitié des ressources allouées. Les dépenses de consommation tournent autour des dépenses alimentaires en l'occurrence les achats de produits vivriers, les condiments et épices, etc. Les dépenses en investissement viennent en seconde position avec moins du ¼ des revenus de la filière karité. Les dépenses d'investissement sont essentiellement l'achat des intrants de production comme les amandes de karité, le bois de chauffe, l'eau, etc. Ainsi, en plus des dépenses de consommation une partie du revenu est utilisée pour être réinvesti dans la production. Constituant moins de 18% des revenus, les dépenses en santé regroupent les rubriques comme la consultation, le traitement et l'achat des médicaments que ce soit au niveau des centres médicaux ou chez les tradi-praticiens. Avec, moins de 15% des revenus des femmes de la filière de Niakaramandougou, les dépenses d'habillement regroupent les achats d'articles d'habillement, d'articles chaussants et les produits cosmétiques. L'utilisation des revenus issus de l'activité de karité ont permis aux femmes d'avoir quelques acquis sociaux dont il est important de connaître.

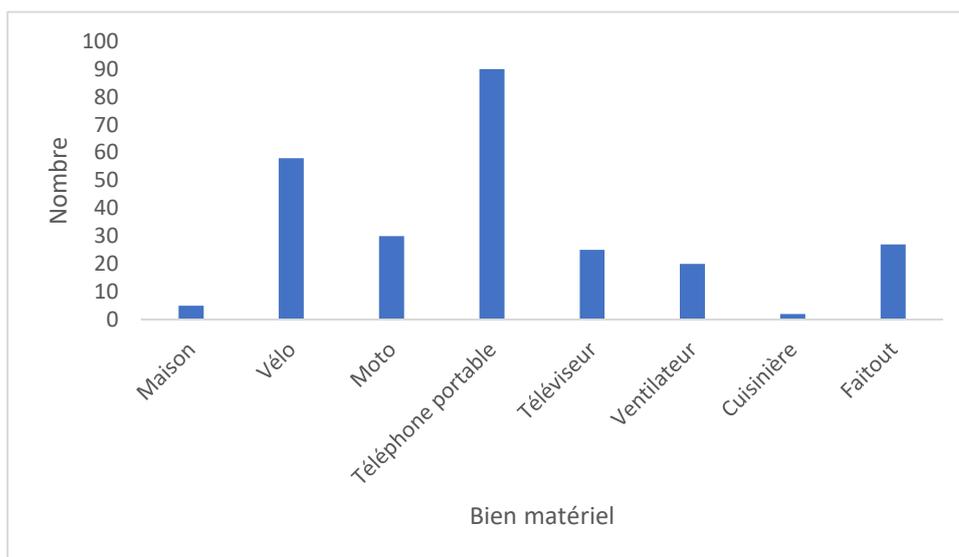
3.2-Les déterminants sociaux

Dans la sous-préfecture de Niakaramandougou, les déterminants sociaux de la filière karité tournent autour des biens matériels, de l'autonomisation des femmes, de leur statut dans la société et de leur technicité dans la production du beurre de karité.

3.2.1-Acquisition des biens matériels

Les biens matériels concernent les biens immobiliers, les moyens personnels de déplacement et les équipements électroménagers (Figure 3).

Figure 3: Biens matériels des acquis par les femmes de la filière karité dans la sous-préfecture de Niakaramandougou



Source: Nos enquêtes, 2023

D'après les données de la figure 3, le téléphone portable est le premier bien matériel que s'octroient les acteurs de filière karité dans la sous-préfecture de Niakaramandougou en représentant 36% de l'ensemble des biens acquis. Avec 22% le vélo est le second bien matériel que s'achètent les producteurs du secteur karité. La moto qui fait 11% est le troisième matériel que se procurent les acteurs. La moto est suivie de près par le faitout, le poste téléviseur et le ventilateur qui représentent respectivement 10%, 9%, et 8% des biens. La maison et la cuisinière sont les derniers biens matériels que s'achètent les producteurs après le commerce du beurre de karité.

3.2.2-Autonomisation de la femme

A Niakaramandougou, la quasi-totalité des femmes travaillent pour la production et la vente du beurre de karité. La prise de conscience de l'importance économique de l'activité s'est traduite par la création d'une association en 2005. L'activité de production et de commercialisation du beurre de karité a permis de libérer le potentiel productif des femmes de Niakaramandougou. A cet effet, des espaces ont été mis à la disposition de l'association dans

plusieurs villages, témoignent la détermination et de l'engagement des femmes à devenir une source de développement. Dans la sous-préfecture de Niakaramandougou, il existe des traditions qui ne laissent pas beaucoup de choix aux femmes. Les femmes sont le plus souvent soumises aux décisions du chef de ménage qui est le plus souvent un homme (environ 82% de femmes qui ne sont pas chef de ménage contre seulement 18% de femmes chef de ménage selon nos enquêtes). En effet, la femme, contrainte à travailler dans les champs de son mari pendant la saison sèche, consacre très peu de temps pour aller chercher des noix de karité en brousse. Les résultats de l'enquête montrent qu'une productrice peut collecter en moyenne 40 kg de noix de karité par campagne. Aussi, l'accès des femmes aux ressources du karité est souvent limité du fait qu'elles possèdent rarement leurs propres champs.

3.2.3-Le savoir-faire des femmes en matière de production de beurre de karité

Dans la Sous-préfecture de Niakaramandougou, les productrices disposent d'un savoir-faire impressionnant en matière de production de beurre de karité dont elles seules détiennent le secret. Ce savoir-faire se transmet de la mère à la petite fille. Ainsi, la plupart des femmes intervenant dans l'activité sont de véritables professionnelles ayant plusieurs années d'expériences. A cet effet, les résultats de l'enquête montrent que la majorité des productrices ont débuté leur activité à l'âge de l'enfance à côté de la maman. Ce savoir-faire des femmes est d'autant plus vrai car on remarque que la plupart des nouvelles méthodes proposées pour mécaniser la chaîne de production sont basées le plus souvent sur ce savoir-faire traditionnel dont disposent les femmes.

4-Discussion

A l'instar des filières comme le coton et l'anacarde, la filière karité a des tetombées socio-économiques dans les régions du nord de la Côte d'Ivoire en général et dans la Sous-préfecture de Niakaramandougou en particulier. Ainsi, les résultats des enquêtes sur les déterminants socio-économiques de la filière karité chez les femmes de Niaramandougou ont idifier plusieurs aspects. Au niveau économique, cette activité génère des revenus importants. Cette part importante des revenus de la filière karité chez les femmes rurales de Niakaramandougou est aussi partagée par A. Zallé (2008, p 41) qui dans le cas du Burkina Faso montre que la production du beurre de karité présente une part importante des productrices. Le gain financier de la filière karité est aussi soutenu par L. Davou (2020, p 34-35) qui fait savoir que pour une production annuelle du beurre de karité, le coût de production est évalué et son revenu annuel est estimé à 2 568 168 FCFA soit 122, 3 FCFA/Kg. Dans la même logique de revenu de la filière karité, M. Elias et J. Carney (2004, p 85) estiment qu'au Burkina Faso, une productrice qui transforme toutes ses noix de karité en beurre lors d'une année typique de collecte de 560 à 650 kg pourrait gagner entre 50 000 et 58 000 francs CFA. Ces revenus positionnent la filière karité au rang des grands produits agricoles du nord de la Côte d'Ivoire comme le coton, l'anacarde où A.G. Allangba et al(2019, p 1079) révèlent que la majeure partie des producteurs du triptyque coton-anacarde-mangue ont des revenus nets situés dans la fourchette de moins de 500 000 FCFA. Les revenus nets de l'intervalle de plus de 1 000 000 FCFA sont dominés par ceux de la mangue (11,36%). C'est donc une filière qui à l'instar des produits agricoles du septentrion ivoirien a des avantages économiques qui sont connus et qui permettent aux femmes d'avoir un statut social à travers plusieurs aspects. L'un des avantages sociaux de la filière karité à Niakaramandougou réside dans les biens matiriels que possèdent les femmes. A cet effet, les enquêtes ont permis d'identifier près d'une dizaine de biens matiriels dont les plus importants restent le téléphone portable et le vélo. La prépondérance du téléphone portable dans les biens matériels constatée chez les femmes du secteur de karité de Niakaramandougou, s'apparente à celle que révèlent N. Abo et al (2023, p 116) dans le cas des activités de poterie. En effet, pour ces auteurs, 92% des femmes potières de Katiola au centre-nord de la Côte d'Ivoire, disposent au moins d'un téléphone portable de sorte à ce qu'il soit rare de trouver un ménage où la téléphonie mobile est absent. Outre les biens matériels, la filière karité a contribué à l'autonomisation de la femme ainsi qu'au changement de son statut. Cette autonomisation des constaté à Niakaramandougou s'inscrit dans un contexte local et régionale de participation active des femmes où M.Yéo et K. S. Kouassi (2019, p 53-54) montrent qu'à Dabakala, la poterie participe fortement à la réduction de la pauvreté chez les femmes. Pour ces auteurs, ce sont les femmes Mangoro et Djéli, les principales actrices de cette activité, qui contribuent activement au développement économique et social de la région. Elles imposent respect et considération au sein de leurs communautés respectives, car elles détiennent l'économie familiale puisqu'elles sont au centre de toutes les dépenses qui touchent à la famille. Cette même situation est observée à Tengréla où T. Sanogo et K. S. Kouassi (2016,p 17) affirment que les ressources tirées de la vente des récipients céramiques permettent aux femmes de subvenir à 80% aux besoins de leurs différentes familles respectives, en assurant la scolarité de leurs enfants, en contribuant aux dépenses familiales et en soutenant financièrement leurs conjoints.

5-Conclusion

Issu de l'amende puis de la noix de karité, le beurre de karité en Côte d'Ivoire gagne de l'importance au sein des industries cosmétiques et de la population urbaine et rurale. Fort de ces avantages, il s'est développé une filière féminine de transformation et de commercialisation de beurre de karité dans les régions du nord de la Côte d'Ivoire en générale et dans la Sous-préfecture de Niakaramandougou en particulier. La présente étude avait pour but d'analyser les déterminants socio-économiques de la filière karité chez les femmes rurales. Ainsi au plan économique, cette filière génère des revenus qui sont comparables à ceux des principaux produits agricoles du nord de la Côte d'Ivoire. Ces revenus ont apporté des transformations sociales chez les femmes à travers non seulement l'acquisition de biens matériels mais aussi une autonomisation qui se matérialise par le respect et la considération qu'elles imposent dans leurs communautés respectives dans les zones rurales de la Sous-préfecture de Niakaramandougou.

REFERENCES

- [1] Abo, N., Koulaï, A. et Tape, B. J. (2023). «Artisanat de céramique à Katiola (Côte d'Ivoire) : une activité historico-culturelle au service de la "dépaupérisation féminine" en milieu rural», in *Quest Journals, Journal of Research in Humanities and Social Science*, Volume 11, Issue 8, pp: 110-117
- [2] Allangba, A G., Koulaï, A. et Tape, B. J. (2019). Le triptyque coton-anacarde-mangué dans les terroirs du Poro (nord de la Côte d'Ivoire) : capital, production et effets socio-économiques, in *Revue Échanges*, n° 13, pp 1069-1086
- [3] Davou, L. (2020). Procédé durable de production de beurre de karité, Mémoire de master, Institut National d'Ingénierie, Ouagadougou, Burkina Faso, 99 p.
- [4] Elias, M. et Carney J. (2004). La filière féminine du karité : productrices burkinabè, « éco-consommatrices » occidentales et commerce équitable, in *Cahiers de géographie du Québec*, volume 48, numéro 133, pp 71-88.
- [5] Rousseau, K., Gautier, D., et Wardell, A. (2015). Faire face aux bouleversements de la mondialisation dans la chaîne de valeur du karité : le maintien et la pertinence de l'organisation de la chaîne d'approvisionnement de la noix de karité en amont dans l'ouest du Burkina Faso, in *Développement mondial*, tome 66, pp 413-427.
- [6] Sanogo, T. et Kouassi, K. S. (2016). Céramique et autonomisation des femmes à Tengrela (Nord Côte d'Ivoire) », in *Revue Africaine d'Anthropologie*, Nyansa-Pô, n° 21, pp. 9-20.
- [7] Yeo M. et Kouassi, K. S. (2019). L'automatisation de la femme en pays Djimini-Djamala (centre-nord-Côte d'Ivoire) à travers la production céramique » in *Revue Africaine d'Anthropologie*, Nyansa-Pô, N°28, pp. 45-59.
- [8] Zalle, A. (2008). Etude de l'impact socio-économique de la production du beurre de karité sur les conditions de vie des femmes en milieu rural: cas de la région du centre sud du burkina (Po), Mémoire de fin de cycle, Université Poytechnique de Bobo-Dioulasso, 73 p.